

Kit de sécurisation luminaires

Réf : CAP080219

La Norme NF DTU58.1 impose que tout luminaire installé sur un plafond suspendu doit obligatoirement faire l'objet d'une reprise arrière via 2 points d'ancrage minimum, repris sur une structure stable du bâtiment afin d'assurer le maintien de l'appareil en cas de chute du plafond.

Mise en oeuvre

Étape 1

Passer la boucle dans le crochet béton, puis le rentrer en force dans un trou de 8 mm selon les instructions dans la notice ci-jointe.



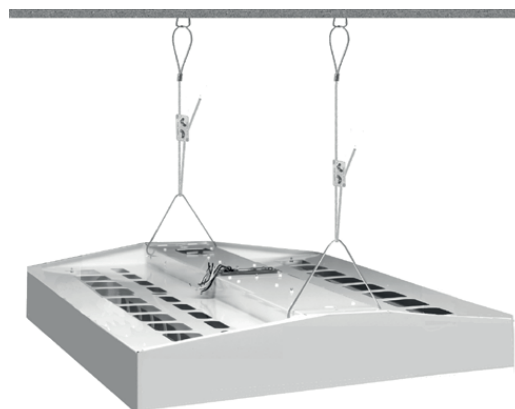
Étape 2

Faire glisser le loquet de réglage et introduire le câble à travers le verrou KwikWire™ (suivre le sens de passage indiqué sur le produit).



Étape 2

Faire une boucle à travers le luminaire puis repasser le câble à travers le verrou KwikWire™. Tirer sur l'extrémité du câble pour ajuster la hauteur.



IMPORTANT : Charge max 35kg.

Utiliser uniquement en intérieur dans un environnement propre et sec. Ne pas appliquer de lubrifiant. Ne pas utiliser en atmosphère chlorée ou corrosive. Utilisation pour charge statique uniquement. Ne pas peindre.

Les caractéristiques techniques dans le présent document peuvent être modifiées à tout moment pour des raisons techniques, normatives, réglementaires ou économiques. Elles ne constituent en aucun cas un engagement d'Eaton.

EATON
Powering Business Worldwide

Cooper Capri SAS
36-40 rue des Fontenils
41600 Nouan-Le-Fuzelier, France
Tél. 0 820 820 195 (0.118€/min)
Fax. 0 820 820 924
www.cooperfrance.com
www.eaton.com